Le SEDIF renouvelle votre réseau d'eau potable

Rue de la Varenne (Partie communale – entre n°34 et le boulevard Rabelais) à Saint-Maur-des-Fossés

À partir du 13 février jusqu'au 15 décembre 2023

Les entreprises de travaux, **DARRAS et JOUANIN / EIFFAGE** se tiennent à votre disposition à l'adresse mail darras@darras.fayat.com pour tout complément d'information.

Retrouvez la localisation précise du chantier sur :

www.sedif.com/travaux.aspx

Afin de réduire le risque de fuite du réseau d'eau potable, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France renouvelle la canalisation située dans votre rue, pour un coût de 4 860 720 euros TTC.

LE CHANTIER

Une canalisation a récemment subi des fuites et doit être remplacée sur le boulevard Maurice Berteaux, les avenues Alexis Pessot, Gallieni et Godefroy Cavaignac et la Rue de la Varenne sur une longueur de 980 mètres. La base vie, est située sur le parking de la rue d'Alsace Lorraine, sur des places de stationnement.

LES CIRCULATIONS

- La zone de travaux est située entre les n°34 et 36 de la Rue de la Varenne. L'accès véhicules au n°34 sera inaccessible pendant la durée des travaux. La localisation du chantier bloquera l'accès de la voie dans son sens habituel. L'accès de la Rue de la Varenne et du passage de l'Egalité s'effectuera uniquement par le Boulevard Rabelais.
- La rue de la Varenne (entre le n°34 et le Boulevard Rabelais) sera interdite à la circulation sauf riverains et véhicules d'urgence. La circulation s'effectuera en double sens dans ce tronçon et l'accès se fera uniquement par le Boulevard Rabelais. La vitesse sera limitée à 10 km/h.
- Les circulations piétonnes seront interdites côté pair au droit de l'emprise de chantier.
- Un balisage adapté sera mis en place à l'avancement du chantier.

LES DÉVIATIONS

Aucune déviation ne sera nécessaire.

LE STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules sera interdit sur l'ensemble de la Rue de la Varenne entre le n°34 et le Boulevard Rabelais des deux côtés de la voie.

PAS D'INTERRUPTION PROLONGÉE DU SERVICE

- La continuité de l'alimentation en eau potable sera assurée en dehors de quelques interventions ponctuelles.
- Un arrêt d'eau, pour le raccordement de la nouvelle conduite, ne dépassera pas 4 heures.
- Une brève coupure d'eau est prévue pour chaque abonné, lors de la reconnexion des branchements au réseau neuf.
- Les riverains seront prévenus 48h avant tout arrêt d'eau par un courrier dans leur boite aux lettres.

Le Président,

André SANTINI
Ancien Ministre
Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Le SEDIF, service public de l'eau du XXIe siècle

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France produit, distribue, surveille l'eau potable dans 135 communes de la région parisienne, soit plus de 4 millions de consommateurs.

Le SEDIF est le plus grand service public d'eau en France et l'un des tout premiers en Europe.

Il est propriétaire de toutes les installations de production et de distribution (usines, réservoirs, canalisations etc.), fixe le prix de l'eau, définit le programme d'investissements et en assume la réalisation.

A l'écoute permanente de ses usagers, le SEDIF anticipe leurs attentes grâce à ses innovations techniques, construisant ainsi le service public de l'eau de demain.

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

www.sedif.com/travaux.aspx